

Orientations pour les partis politiques

Élections générales - Québec 2026



Bâtir un avenir fort et résilient pour le Québec

La destruction des règles du commerce et de la collaboration internationale par le régime politique américain a entraîné des bouleversements pour nos gouvernements. Au Québec aussi.

Par crainte, nos politiciens ont choisi d'affaiblir les politiques et la réglementation environnementale, les mécanismes de participation publique et de contourner les institutions démocratiques.

Ce n'est pas de cette manière que nous arriverons à renforcer la résilience et l'autonomie du Québec.

Au contraire, c'est en valorisant notre territoire, en utilisant nos ressources de manière durable et en renforçant notre démocratie que le Québec pourra se démarquer et être réellement sécuritaire pour sa population.

En s'arrimant aux orientations politiques observées au sud de la frontière, on est loin d'assurer notre prospérité. On se rend au contraire plus vulnérables. Le Québec a déjà fait preuve de plus d'intelligence et d'audace par le passé, s'engageant sur la voie de la résilience. Il n'est certainement pas temps de reculer — il faut foncer!

C'est en ce sens que vont les attentes de la coalition Vire au Vert en vue de la prochaine campagne électorale provinciale. Nous suggérons aux formations politiques des thématiques et des pistes de solutions à mettre de l'avant, au bénéfice de la population québécoise, de l'avenir de ses enfants et de ses milieux de vie.

C'est la seule manière de transformer les défis actuels en sources d'espoir.

Un territoire à valoriser

→ Aménagement du territoire : des projets pour rendre nos collectivités plus résilientes et saines

- ◆ Inclure systématiquement les infrastructures naturelles dans les projets pour lutter contre la chaleur et prévenir les inondations liées aux pluies extrêmes.
- ◆ Planifier le développement continu des projets de mobilité durable pour une mobilité plus efficace et équitable.
- ◆ Arrimer le développement de l'habitation et de la mobilité durable pour répondre adéquatement à la crise de l'habitation, réduire la congestion et s'attaquer à l'augmentation du coût de la vie.

→ Agriculture et alimentation : plus d'autonomie grâce à des capacités de production protégées

- ◆ Traiter le territoire agricole comme une ressource stratégique à préserver et à utiliser durablement.
- ◆ Favoriser les principes d'autonomie alimentaire en connectant davantage de producteurs locaux aux institutions et aux commerces de détail.
- ◆ Soutenir des pratiques agricoles pour des sols plus en santé, encourager une diversité de cultures dans le respect de la biodiversité.
- ◆ Étendre l'offre d'alimentation scolaire saine, locale et durable à tous les élèves du Québec.

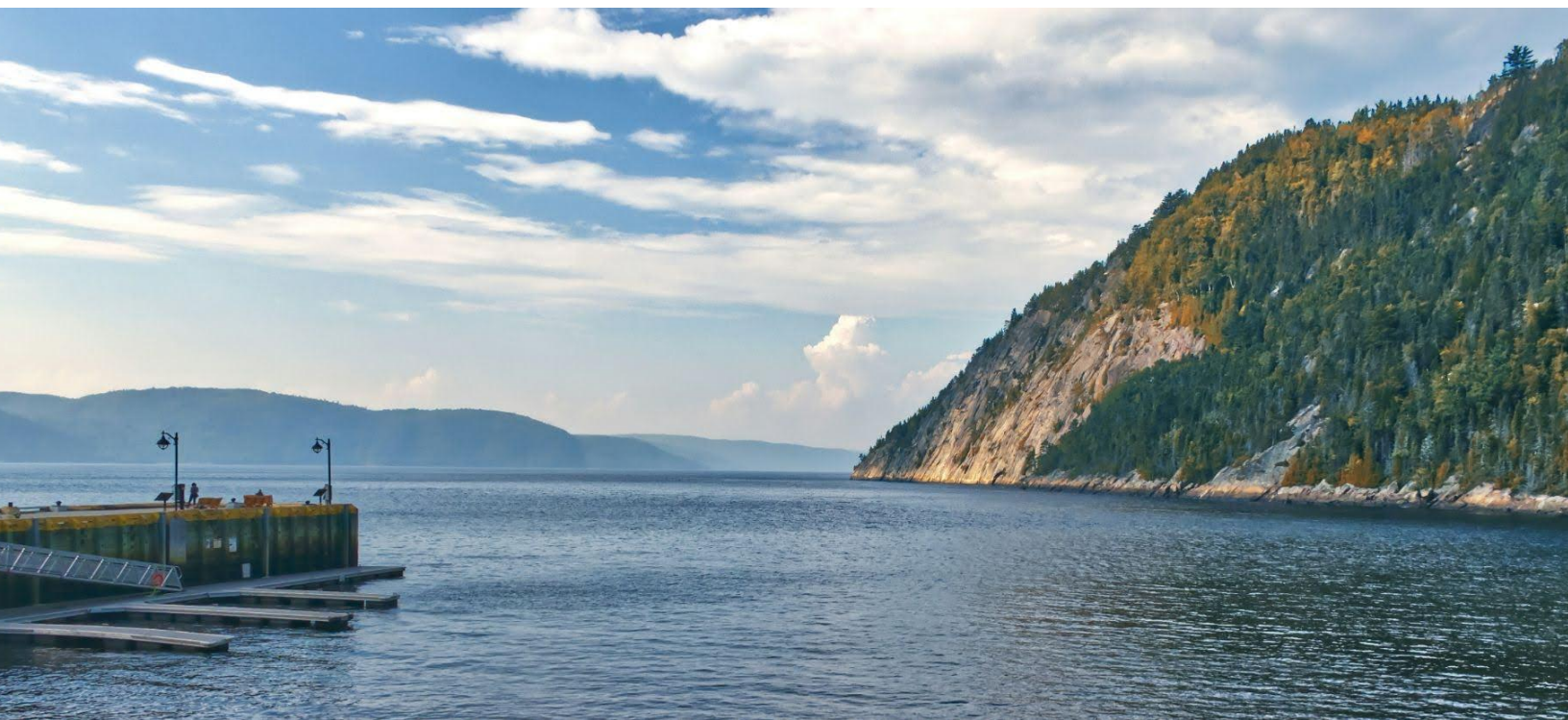


→ Nature et biodiversité : pour des milieux naturels résilients et accessibles et pour le bien-être de la population

- ◆ Protéger les milieux naturels les plus essentiels pour la biodiversité, particulièrement dans le sud du Québec.
- ◆ Moderniser le régime forestier afin de renforcer la résilience des forêts et des communautés, en respectant les droits des nations autochtones.
- ◆ Faire de la protection des espèces menacées un critère essentiel de la planification du développement territorial.
- ◆ Développer et pérenniser l'accès aux berges des lacs et rivières, et aux autres milieux naturels, pour faciliter un accès inclusif à la nature et favoriser la pratique des activités de plein air.

→ Air et eau : des ressources saines à protéger

- ◆ S'engager pour une gestion intégrée des ressources hydriques à l'aide d'un Observatoire de l'eau et d'un programme public de suivi de la qualité des eaux.
- ◆ Favoriser la rétention des eaux pluviales à l'aide d'infrastructures naturelles qui permettent la réduction de la compaction et de la minéralisation des sols.
- ◆ Répertorier l'ensemble des prélèvements d'eau dans un registre public pour mieux suivre les usages et l'évolution de la demande, pour une meilleure gestion en période de sécheresse.
- ◆ Adopter une Stratégie nationale sur la qualité de l'air, pour des collectivités en meilleure santé partout à travers le Québec.



Des ressources à protéger

→ Ressources naturelles : une gestion minière plus responsable

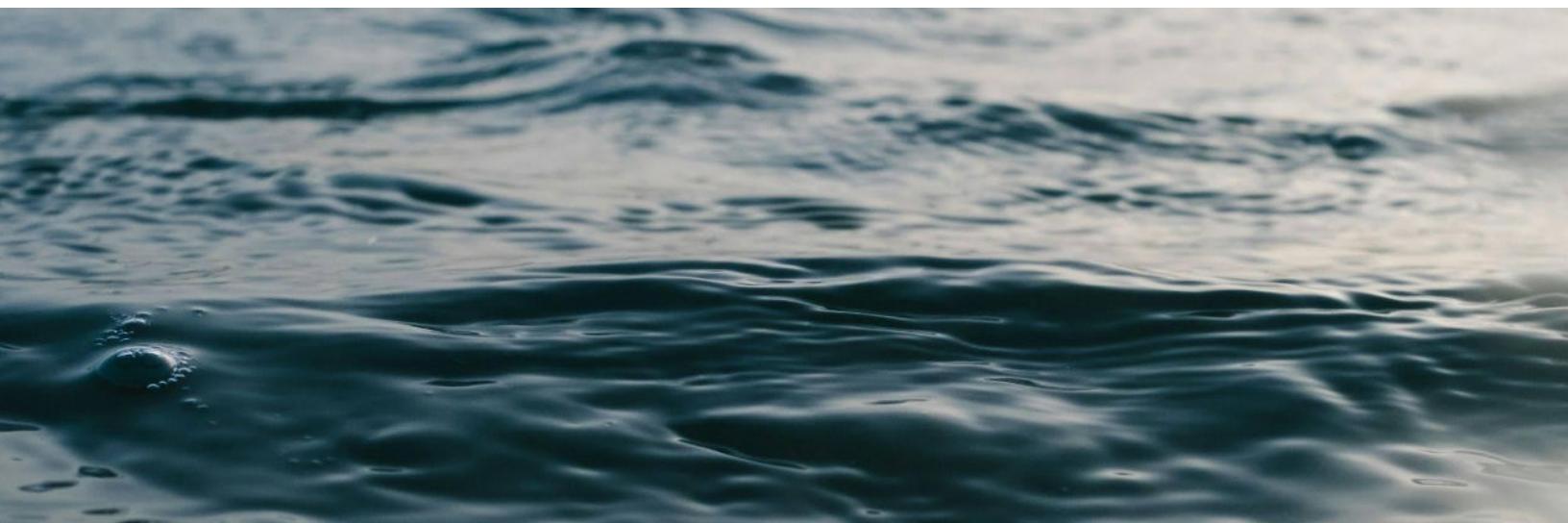
- ◆ Respecter le consentement des Premières Nations et des Inuit ainsi que les mécanismes de consultation et de participation citoyenne dans toutes les phases du cycle minier, soit de l'exploration à la restauration en passant par l'exploitation.
- ◆ S'engager à interdire totalement la destruction des lacs pour remblayer les déchets miniers.

→ Énergie : des besoins mieux réfléchis

- ◆ Élaborer une stratégie énergétique plus responsable axée sur la réduction de la consommation.
- ◆ Miser sur l'indépendance énergétique du Québec et la réduction du déficit commercial pour accélérer la transition énergétique.
- ◆ Développer une stratégie industrielle qui concorde avec une utilisation responsable des capacités énergétiques et hydriques et qui assure la vitalité, la santé et la qualité des milieux de vie pour tous et toutes.

→ Production et consommation : vers plus de circularité

- ◆ S'engager à réduire la pression sur les sites d'enfouissement en favorisant la réduction à la source, le réemploi et la réparation.
- ◆ Intégrer les solutions de réutilisation et de recyclage des minéraux critiques dans le respect de l'environnement et de la santé publique, à la fois dans les produits en fin de vie et dans le processus d'évaluation des projets miniers.



Une démocratie à renforcer

→ Droit : au bénéfice de la population et de l'environnement

- ◆ Inclure les droits environnementaux dans toute démarche d'élaboration de projet de constitution, et ce, dans un processus participatif élargi qui respecte les meilleures pratiques internationales et la Déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones.
- ◆ Renforcer les mécanismes de surveillance parlementaire et de reddition de comptes ministérielle pour l'autorisation de projets d'infrastructure et industriels.

→ Société civile : consolider nos institutions et la participation citoyenne

- ◆ Accroître la transparence gouvernementale en matière d'accès à l'information environnementale.
- ◆ Valoriser la participation citoyenne en assurant notamment le respect des mécanismes de consultation publique comme le Bureau d'audiences publiques en environnement (BAPE).
- ◆ Favoriser l'engagement écocitoyen en déployant une éducation relative à l'environnement dans les milieux scolaires et avec les partenaires communautaires et municipaux, et en développant des programmes de service civique environnemental pour la jeunesse.



